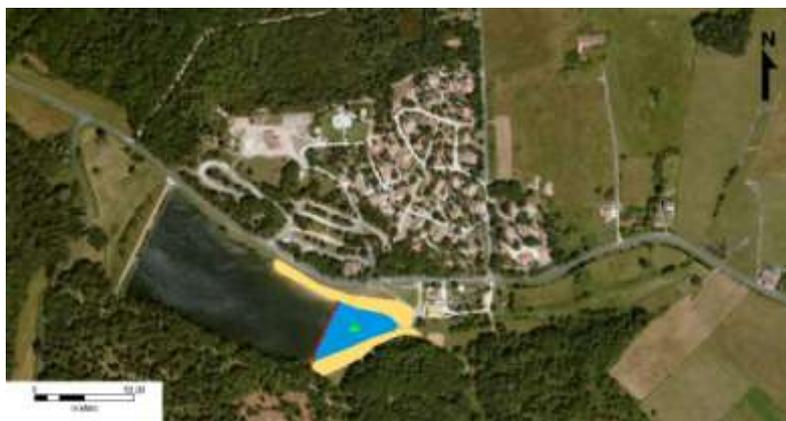


Profil de la baignade de Brossac: Etang Vallier

Date d'élaboration: Juillet 2011

Description de la zone de baignade

Nom de la baignade: Plage de l'étang Vallier
Commune: Brossac
Département: Charente
Région: Poitou-Charentes
Personne responsable de l'eau de baignade: M./Mme le gérant du complexe touristique "Etang Vallier Resort"
Nature: plage ensablée, limoneux et vaseux dans L'étang
Longueur de la plage: 324 m
Largeur moyenne de la plage: 13.75 m
Superficie de la zone de baignade surveillée: 4700 m²
Profondeur moyenne: 1 m
Date de la saison balnéaire: Baignade surveillée de la première semaine de juillet à la troisième semaine d'août (de 14h à 19h)
Localisation point ARS (Lambert 93):
 X= 460332 m ; Y= 6474572 m
Fréquentation quotidienne moyenne: 100 personnes
Equipements: Toilettes, point d'eau potable, accessible aux handicapés, aire de loisirs, poubelles, poste de secours, mini-golf, tables de pique-nique
Accessibilité aux animaux: Affichage interdisant l'accès aux animaux domestiques pendant la période estivale
Autres activités: Pêche à la ligne en dehors de la zone de baignade en saison et voile
Zone riveraine: Bourg de Brossac, village vacances
Occupation du sol: Bois, prairies, village vacances
Population permanente: 585 habitants
Population estivale: 740 personnes



Historique de la qualité des eaux de baignade

Evolution du classement

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Directive CE/76-160	A	A	A	A	A	A	B	B	A	A	A	A	A	A	A
Directive 2006/7/CE				Exc.											

La simulation du niveau de qualité des eaux du site de l'étang Vallier à Brossac selon la Directive 2006/7/CE n'est réalisable qu'à partir de 1999.

Potentiel de prolifération de cyanobactéries

Recensement systématique des cyanobactéries entre 1996 et 2010 - Présence de cyanobactéries assez récurrente - Absence de suivi de qualité des eaux du bassin versant au regard des paramètres caractéristiques de ce risque (azote, phosphore...) - Bilan prévu dans les mesures de gestion.

Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années

- ✚ 24 juillet 2007: 20 170 cyanobactéries/mL
- ✚ 16 août 2007: 32 727 cyanobactéries/mL

- 🚩 3 juillet 2008: 170 367 cyanobactéries/mL
- 🚩 22 juillet 2008: 253 577 cyanobactéries/mL
- 🚩 30 juillet 2008: 21 474 cyanobactéries/mL
- 🚩 7 août 2008: 28 838 cyanobactéries/mL
- 🚩 29 juillet 2009: 27 396 cyanobactéries/mL
- 🚩 6 juillet 2010: 30 952 cyanobactéries/mL

Inventaire des sources de pollution

Source	Origine	Type de pollution	Rejet permanent	Risque	Conditions
Accident naturel	Cyanobactéries	Naturelle	Sans objet	Oui	Température des eaux, stagnation et présence de nutriments
Assainissement non collectif	ANC non conformes	Diffuse	Non	Oui à terme	Pollution des sols et/ou débordement
Assainissement pluvial	Bassins de régulation	Ponctuelle	Non	Oui	Phénomènes pluvieux exceptionnels
Accident naturel	Turbidité excessive de l'eau	Naturelle	Sans objet	Oui	Remise en suspension des particules sédimentées
Leptospirose	Urines des ragondins, rats musqués et bovins	Ponctuelle	Non	Oui	Contact cutané et muqueux avec une eau contaminée

Plan d'actions

Action	Responsable de l'action
Mise en conformité ou raccordement des systèmes d'ANC non conformes	Mairies
Campagne de mesure et de dénombrement des cyanobactéries, Maîtrise de la croissance des cyanobactéries	Collectivité ou délégué/ARS
Campagne de piégeage pendant la période estivale	Collectivité
Mise en application des organigrammes de gestion des risques	Mairies
Analyses microbiologiques complémentaires, suivi accru de la qualité des eaux	Collectivité ou délégué/ARS

Gestion des pollutions à court terme

Absence de risque de pollution à court terme, tel que défini par l'article D.1332-15 du Code de la Santé Publique